Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901508-20251218-DCM2025114-DE

moëlan sur-mer — MOLAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Délibération 2025/114

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Délibération du Conseil Municipal
Séance du 18 décembre 2025

L'An deux mille vingt cinq
Le jeudi dix-huit décembre à 18H

Date de convocation : 11 décembre 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Ellipse, sous la présidence de Madame Marie-Louise GRISEL, Maire de Moëlan-sur-Mer.

Nom et Prénom	Présent	Absent	Nom et prénom	Présent	Absent
Marie-Louise GRISEL	X		Dominique MALCOSTE	X	
Gwénaël HERROUET	X		Dominique IGNERSKI		X
Christelle FÉNÉON	X		Maryse RIOUAL	X	
Franck CHANVRIL	X		Alain RICHET		X
Christine CIPOLLINA	X		Benjamin BRUNET	X	
Yannick MOËLO	X		Louise BOURLON-TRÉGUIER		X
Sylvie FAUGLAS	X		Patrick DEFOSSEZ	X	
Laurent BELLEC	X		Josée GUIGOUREZ	X	
Isabelle MOIGN	X		Christophe RIVALLAIN		X
Jean RAISON	X		Brigitte OFFRET	X	
Annick LE CORRE	X		Philippe GUYVARC'H	X	
Béatrice ANDRIEU	X		Jean-Claude TYTECA	X	
Tom IRLANDE		X	Gaëlle TRÉGUIER	X	
Jacky ABÉLARD	X		Jean-Arnault DERENS	X	
Véronique BACQUE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Tom IRLANDE	Benjamin BRUNET
Dominique IGNERSKI	Isabelle MOIGN
Alain RICHET	Jean RAISON
Louise BOURLON-TRÉGUIER	Christelle FÉNÉON
Christophe RIVALLAIN	Philippe GUYVARC'H

Secrétaire de séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Absents
Jean RAISON	82,76 %	29	24	5

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901508-20251218-DCM2025114-DE

DCM N° 2025-114 : FINANCES - TARIFS PORTUAIRES 2026

RAPPORTEUR : Jean RAISON

Monsieur Jean RAISON présente les tarifs pour l'année 2026 concernant les ports de Brigneau, Merrien et Bélon :

TARIFS 2026 - MOUILLAGES PARTICULIERS BÉLON

Mouillage à ouvrage Public TTC		Redevances annuelles (1)	
Abonnements		Monocoque	Multicoque
A	Bateau < à 4 m	264,62 €	396,92 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	330,77 €	496,15 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	415,30 €	622,97 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	484,49 €	726,73 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	568,40 €	852,60 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	639,50 €	959,25 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	710,50 €	1 065,75 €
H	Bateau 10 à 10,99 m	781,62 €	1 172,43 €
I	Bateau 11 à 11,99 m	852,63 €	1 278,95 €
J	Bateau 12 à 12,99 m	923,72 €	1 385,58 €
K	Bateau > à 13 m	994,77 €	1 492,15 €

Mouillage à ouvrage Personnel TTC		Redevances annuelles (1)	
Frais de port		Monocoque	Multicoque
A	Bateau < à 4 m	167,14 €	250,72 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	208,93 €	313,40 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	262,25 €	393,37 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	305,99 €	458,98 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	359,00 €	538,50 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	403,88 €	605,81 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	448,77 €	673,15 €
H	Bateau 10 à 10,99 m	493,62 €	740,43 €
I	Bateau 11 à 11,99 m	538,53 €	807,80 €
J	Bateau 12 à 12,99 m	583,39 €	875,09 €
K	Bateau > à 13 m	628,25 €	942,37 €

Mouillage à ouvrage Personnel	Redevances annuelles (1)	
	Monocoque	Multicoque
Zone de Lanriot	50 % de la redevance annuelle	

Hivernage	Redevances annuelles (1)	
	Monocoque	Multicoque
Du 1er octobre de l'année en cours au 1er avril de l'année suivante	50 % de la redevance annuelle	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901508-20251218-DCM2025114-DE

Accès aux cales de mise à l'eau particuliers (3)	H.T.	T.T.C (2)	Arrondi à (3)
1 ticket journalier	6,55 €	7,86 €	8,00 €
Carnet de 10 tickets journaliers	34,85 €	41,82 €	42,00 €
Abonnement mensuel	47,92 €	57,50 €	57,00 €
Abonnement trimestriel	74,06 €	88,87 €	89,00 €
Abonnement semestriel	113,26 €	135,91 €	136,00 €
Abonnement annuel	148,11 €	177,73 €	178,00 €
Tarif visiteurs inscrits aux entraînements d'hiver au CNBA (Club Nautique Belon Aven)	50 % redevance annuelle mouillage à ouvrage public.		

(1) Les postes de mouillage sont attribués pour une durée maximum d'un an. L'autorisation de mouillage est accordée à titre précaire et révocable, sans indemnité, par le gestionnaire.

(2) Les tarifs sont fixés H.T. Pour les usagers assujettis à la T.V.A, la T.V.A sera appliquée au taux en vigueur. Les tarifs T.T.C sont affichés à titre indicatif, au taux de la T.V.A. en vigueur à ce jour, soit 20 %.

(3) Demandes à effectuer aux Services Techniques Municipaux (secrétariat des Affaires Portuaires). Le tarif des carnets est arrondi à l'euro le plus proche (inférieur si décimales < 0,5 ; supérieur si décimales ≥ 0,5).

TARIFS 2026 - MOUILLAGES PROFESSIONNELS BÉLON

Mouillages professionnels hors pêche	Redevances annuelles (1 bis)	
	H.T.	T.T.C (2)
Abonnement	Redevance annuelle particuliers	

Mouillages pêcheurs professionnels	Redevances annuelles	
	H.T.	T.T.C (2)
Abonnement	86,90 €	104,28 €

Installations pour professionnels	Forfait mensuel	
	H.T.	T.T.C (2)
Emplacement étal de vente	58,74 €	70,49 €
Box chambre froide	47,00 €	56,40 €
Emplacement local de travail	17,09 €	20,51 €

Occupation terre-plein, emplacement grue et commercial	H.T.	T.T.C (2)
Forfait journalier	7,40 €	7,55 €
Forfait hebdomadaire	27,88 €	28,44 €

Accès aux cales de mise à l'eau pour les professionnels	H.T.	T.T.C (2)
< à 50 mise à l'eau	139,40 €	167,28 €
de 50 à 100	274,55 €	329,46 €
de 101 à 200	413,85 €	496,62 €
> à 200	548,89 €	658,67 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901508-20251218-DCM2025114-DE

Intervention exceptionnelle du personnel. Taux horaire non fractionnable	**H.T.**	**T.T.C (2)**
Plaisanciers particuliers & professionnels	33,11 €	39,73 €
Mâtage & démâtage	47,92 €	57,50 €

Inscriptions sur liste d'attente et renouvellement - Frais administratifs	**H.T.**	**T.T.C (2)**
Article 11-2 du règlement	12,50 €	15,00 €
Article 17 du règlement	43,56 €	52,27 €

Frais stockage et récupération annexes	**H.T.**	**T.T.C (2)**
Article 7 du règlement	43,56 €	52,27 €

TARIFS 2026 – AIRE DE CARÉNAGE AU PORT DU BÉLON

Catégorie	Longueur bateaux	Forfait 4 jours	Forfait 7 jours pour les **titulaires** d'un contrat de mouillage		Forfait 7 jours pour les **non titulaires** d'un contrat de mouillage	
			Avec manutention (sortie et remise à l'eau incluses) *(1)*	Sans manutention (bateau sur remorque) *(2)*	Avec manutention (sortie et remise à l'eau incluses) *(1)*	Sans manutention (bateau sur remorque) *(2)*
A B C	Moins de 6 m	100 €	110 €	85 €	121 €	90 €
D	De 6 m à 6,99 m	145 €	155 €	120 €	172 €	130 €
E	De 7 m à 7,99 m	190 €	210 €	160 €	231 €	175 €
F	De 8 m à 8,99 m	235 €	250 €	190 €	275 €	210 €
G	De 9 m à 9,99 m	275 €	300 €	225 €	330 €	250 €
H	De 10 m à 10,99 m	335 €	355 €		395 €	
I	De 11 m à 11,99 m	390 €	410 €		451 €	
J	De 12 m à 12,99 m	440 €	470 €		517 €	

(1) Compris calage sur bers, eau et électricité compris
(2) Sans calage sur bers , eau et électricité compris

Catégorie	Longueur bateaux	Sortie ou mise à l'eau	Prix emplacement au m² par semaine au-delà du forfait (longueur x largeur, remorque comprise) *(3)*	Prix de la location des bers Evo 80 L à la journée
A B C	Moins de 6 m	70 €	3 €	10 €
D	De 6 m à 6,99 m	95 €	3 €	10 €
E	De 7 m à 7,99 m	135 €	3 €	10 €
F	De 8 m à 8,99 m	170 €	3 €	10 €
G	De 9 m à 9,99 m	200 €	3 €	10 €
H	De 10 m à 10,99 m	245 €	3 €	10 €
I	De 11 m à 11,99 m	285 €	3 €	10 €
J	De 12 m à 12,99 m	320 €	3 €	10 €

(3) Après accord de la capitainerie, forfait non divisible

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901508-20251218-DCM2025114-DE

TARIFS 2026 - MOUILLAGES PARTICULIERS BRIGNEAU

Mouillage à ouvrage Public TTC		Redevances annuelles (1)	
Abonnements		Monocoque	Multicoque
A	Bateau < à 4 m	264,62 €	396,92 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	330,77 €	496,15 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	415,30 €	622,97 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	484,49 €	726,73 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	568,40 €	852,60 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	639,50 €	959,25 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	710,50 €	1 065,75 €

Mouillage à ouvrage Personnel TTC		Redevances annuelles (1)	
Frais de port		Monocoque	Multicoque
A	Bateau < à 4 m	167,14 €	250,72 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	208,93 €	313,40 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	262,25 €	393,37 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	305,99 €	458,98 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	359,00 €	538,50 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	403,88 €	605,81 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	448,77 €	673,15 €

Mouillage à ouvrage Personnel	Redevances annuelles (1)	
Zone du Temple	Monocoque	Multicoque
A partir de la bouée N° 173, 73 & 276	50 % de la redevance annuelle	
A partir de la bouée N° X, Y & Z	25 % de la redevance annuelle	

Accès aux cales de mise à l'eau particuliers (2)	H.T.	T.T.C (2)	Arrondi à (3)
Badge accès journalier	6,55 €	7,86 €	8,00 €
Badge accès quinzaine	34,85 €	41,82 €	42,00 €
Badge Abonnement mensuel	47,92 €	57,50 €	57,00 €
Badge Abonnement trimestriel	74,06 €	88,87 €	89,00 €
Badge Abonnement semestriel	113,26 €	135,91 €	136,00 €
Badge Abonnement annuel	148,11 €	177,73 €	178,00 €

(1) Les postes de mouillage sont attribués pour une durée maximum d'un an. L'autorisation de mouillage est accordée à titre précaire et révocable, sans indemnité, par le gestionnaire.

(2) Les tarifs sont fixés H.T. Pour les usagers assujettis à la T.V.A, la T.V.A sera appliquée au taux en vigueur. Les tarifs T.T.C sont affichés à titre indicatif, au taux de la T.V.A en vigueur à ce jour, soit 20 %.

(3) Demandes à effectuer aux Services Techniques Municipaux (secrétariat des Affaires Portuaires). Le tarif des badges est arrondi à l'euro le plus proche (inférieur si décimales < 0,5 ; supérieur si décimales ≥ 0,5).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901508-20251218-DCM2025114-DE

TARIFS 2026 PROFESSIONNELS BRIGNEAU

Mouillages pêcheurs professionnels	Redevances annuelles	
	H.T.	T.T.C (2)
Abonnement	86,90 €	104,28 €

Occupation terre-plein, emplacement grue et commercial	Forfait	
	H.T.	T.T.C (2)
Forfait journalier	7,40 €	7,55 €
Forfait hebdomadaire	27,88 €	28,44 €

Accès aux cales de mise à l'eau pour les professionnels	H.T.	T.T.C (2)
< à 50 mise à l'eau	139,40 €	167,28 €
de 50 à 100	274,55 €	329,46 €
de 101 à 200	413,85 €	496,62 €
> à 200	548,89 €	658,67 €

Intervention exceptionnelle du personnel. Taux horaire non fractionnable	H.T.	T.T.C (2)
Plaisanciers particuliers & professionnels	33,11 €	39,73 €
Matage & démâtage	47,92 €	57,50 €

Utilisation de la grue de Brigneau	H.T.	T.T.C (2)
Plaisanciers particuliers & professionnels	45,74 €	54,89 €

Inscriptions sur liste d'attente et renouvellement - Frais administratifs	H.T.	T.T.C (2)
Article 11-2 du règlement	12,50 €	15,00 €
Article 17 du règlement	43,56 €	52,27 €

Frais stockage et récupération annexes	H.T.	T.T.C (2)
Article 7 du règlement	43,56 €	52,27 €

TARIFS 2026 - MOUILLAGES PARTICULIERS MERRIEN

Mouillage à ouvrage Public TTC		Redevances annuelles (1)	
Abonnements		Monocoque	Multicoque
A	Bateau < à 4 m	264,62 €	396,92 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	330,77 €	496,15 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	415,30 €	622,97 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901508-20251218-DCM2025114-DE

D	Bateau 6 à 6,99 m	484,49 €	726,75 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	568,40 €	852,60 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	639,50 €	959,25 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	710,50 €	1 065,75 €

Mouillage à ouvrage Personnel TTC		Redevances annuelles (1)	
Frais de port		Monocoque	Multicoque
A	Bateau < à 4 m	167,14 €	250,72 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	208,93 €	313,40 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	262,25 €	393,37 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	305,99 €	458,98 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	359,00 €	538,50 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	403,88 €	605,81 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	448,77 €	673,15 €

Accès aux cales de mise à l'eau particuliers (3)	H.T.	T.T.C (2)	Arrondi à (3)
1 ticket journalier	6,55 €	7,86 €	8,00 €
Carnet de 10 tickets journaliers	34,85 €	41,82 €	42,00 €
Abonnement mensuel	47,92 €	57,50 €	57,00 €
Abonnement trimestriel	74,06 €	88,87 €	89,00 €
Abonnement semestriel	113,26 €	135,91 €	136,00 €
Abonnement annuel	148,11 €	177,73 €	178,00 €

(1) Les postes de mouillage sont attribués pour une durée maximum d'un an. L'autorisation de mouillage est accordée à titre précaire et révocable, sans indemnité, par le gestionnaire.

(2) Les tarifs sont fixés H.T. Pour les usagers assujettis à la T.V.A, la T.V.A sera appliquée au taux en vigueur. Les tarifs T.T.C sont affichés à titre indicatif, au taux de la T.V.A. en vigueur à ce jour, soit 20 %.

(3) Demandes à effectuer aux Services Techniques Municipaux (secrétariat des Affaires Portuaires). Le tarif des carnets est arrondi à l'euro le plus proche (inférieur si décimales < 0,5 ; supérieur si décimales ≥ 0,5).

TARIFS 2026 - MOUILLAGES PROFESSIONNELS MERRIEN

Mouillages pêcheurs professionnels	Redevances annuelles	
	H.T.	T.T.C (2)
Abonnement	86,90 €	104,28 €

Occupation terre-plein, emplacement grue et commercial	Forfait	
	H.T.	T.T.C (2)
Forfait journalier	7,40 €	7,55 €
Forfait hebdomadaire	27,88 €	28,44 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901508-20251218-DCM2025114-DE

Accès aux cales de mise à l'eau pour les professionnels	H.T.	T.T.C (2)
< à 50 mise à l'eau	139,40 €	[illegible]
de 50 à 100	274,55 €	329,46 €
de 101 à 200	413,85 €	496,62 €
> à 200	548,89 €	658,67 €

Intervention exceptionnelle du personnel. Taux horaire non fractionnable	H.T.	T.T.C (2)
Plaisanciers particuliers & professionnels	33,11 €	39,73 €
Matage & démâtage	47,92 €	57,50 €

Inscriptions sur liste d'attente et renouvellement - Frais administratifs	H.T.	T.T.C (2)
Article 11-2 du règlement	12,50 €	15,00 €
Article 17 du règlement	43,56 €	52,27 €

Frais stockage et récupération annexes	H.T.	T.T.C (2)
Article 7 du règlement	43,56 €	52,27 €

TARIFS 2026 VISITEURS ET SAISONNIERS

PRIX TTC		Journée (1)			
		Octobre à Mars		Avril à Septembre	
		Monocoque	Multicoque	Monocoque	Multicoque
A	Bateau < à 4 m	7,50 €	11,50 €	9,50 €	14,50 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	8,50 €	13,00 €	11,00 €	16,00 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	9,50 €	15,50 €	12,00 €	17,50 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	11,00 €	16,00 €	14,00 €	20,50 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	13,00 €	19,00 €	16,00 €	23,50 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	14,00 €	20,50 €	18,00 €	27,00 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	16,00 €	23,50 €	20,50 €	30,50 €
H	Bateau 10 à 10,99 m	17,00 €	25,00 €	21,00 €	31,50 €
I	Bateau 11 à 11,99 m	18,00 €	27,50 €	22,50 €	33,50 €
J	Bateau 12 à 12,99 m	19,00 €	29,00 €	25,50 €	38,00 €
K	Bateau > à 13 m	20,50 €	30,50 €	27,50 €	41,50 €

PRIX TTC		Semaine (1)			
		Octobre à Mars		Avril à Septembre	
		Monocoque	Multicoque	Monocoque	Multicoque
A	Bateau < à 4 m	35,50 €	53,50 €	47,00 €	70,50 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	40,00 €	60,00 €	52,00 €	78,00 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	43,50 €	65,00 €	57,00 €	85,50 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	51,00 €	76,50 €	67,50 €	101,50 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901508-20251218-DCM2025114-DE

E	Bateau 7 à 7,99 m	59,00 €	88,50 €	78,00 €	117,00 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	67,00 €	100,00 €	88,50 €	132,50 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	75,00 €	112,50 €	98,50 €	147,50 €
H	Bateau 10 à 10,99 m	78,50 €	118,00 €	103,50 €	155,50 €
I	Bateau 11 à 11,99 m	82,50 €	124,00 €	109,00 €	163,50 €
J	Bateau 12 à 12,99 m	94,50 €	141,50 €	124,00 €	186,50 €
K	Bateau > à 13 m	102,00 €	153,00 €	135,00 €	202,50 €

(1) Le tarif est arrondi au cinquante centimes d'euro le plus proche.

PRIX TTC		Mois			
		Octobre à Mars		Avril à Septembre	
		Monocoque	Multicoque	Monocoque	Multicoque
A	Bateau < à 4 m	93,15 €	139,73 €	169,37 €	254,06 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	103,51 €	155,27 €	188,19 €	282,29 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	113,85 €	170,78 €	207,01 €	310,52 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	134,56 €	201,84 €	244,65 €	366,98 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	155,25 €	232,88 €	282,29 €	423,44 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	176,16 €	264,24 €	319,92 €	479,88 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	196,66 €	294,99 €	357,56 €	536,34 €
H	Bateau 10 à 10,99 m	207,01 €	310,52 €	376,38 €	564,57 €
I	Bateau 11 à 11,99 m	217,36 €	326,04 €	395,20 €	592,80 €
J	Bateau 12 à 12,99 m	248,41 €	372,62 €	451,66 €	677,49 €
K	Bateau > à 13 m	269,11 €	403,67 €	489,29 €	733,94 €

Haute saison Avril à Septembre

PRIX TTC		1 mois		2 mois		3 mois	
		Monocoque	Multicoque	Monocoque	Multicoque	Monocoque	Multicoque
A	Bateau < à 4 m	169,37 €	254,06 €	270,99 €	406,49 €	355,68 €	533,52 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	188,19 €	282,29 €	301,10 €	451,65 €	395,20 €	592,80 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	207,01 €	310,52 €	331,21 €	496,82 €	434,72 €	652,08 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	244,65 €	366,98 €	391,44 €	587,16 €	513,76 €	770,64 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	282,29 €	423,44 €	451,66 €	677,49 €	592,80 €	889,20 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	319,92 €	479,88 €	511,88 €	767,82 €	671,84 €	1 007,76 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	357,56 €	536,34 €	572,10 €	858,15 €	750,88 €	1 126,32 €
H	Bateau 10 à 10,99 m	376,38 €	564,57 €	602,21 €	903,32 €	790,40 €	1 185,60 €
I	Bateau 11 à 11,99 m	395,20 €	592,80 €	632,32 €	948,48 €	829,92 €	1 244,88 €
J	Bateau 12 à 12,99 m	451,66 €	677,49 €	722,65 €	1 083,98 €	948,48 €	1 422,72 €
K	Bateau > à 13 m	489,29 €	733,94 €	782,87 €	1 174,31 €	1 027,52 €	1 541,28 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901508-20251218-DCM2025114-DE

PRIX TTC		4 mois		5 mois		6 mois	
		Monocoque	Multicoque	Monocoque	Multicoque	Monocoque	Multicoque
A	Bateau < à 4 m	423,43 €	635,15 €	474,24 €	711,36 €	525,06 €	787,59 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	470,48 €	705,72 €	526,93 €	790,40 €	583,39 €	875,09 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	517,53 €	776,30 €	579,63 €	869,45 €	641,73 €	962,60 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	611,62 €	917,43 €	685,01 €	1 027,52 €	758,41 €	1 137,62 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	705,72 €	1 058,58 €	790,40 €	1 185,60 €	875,09 €	1 312,64 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	799,81 €	1 199,72 €	895,78 €	1 343,67 €	991,77 €	1 487,66 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	893,91 €	1 340,87 €	1 001,17 €	1 501,76 €	1 108,44 €	1 662,66 €
H	Bateau 10 à 10,99 m	940,95 €	1 411,43 €	1 053,86 €	1 580,79 €	1 166,78 €	1 750,17 €
I	Bateau 11 à 11,99 m	988,00 €	1 482,00 €	1 106,56 €	1 659,84 €	1 225,12 €	1 837,68 €
J	Bateau 12 à 12,99 m	1 129,14 €	1 693,71 €	1 264,64 €	1 896,96 €	1 400,13 €	2 100,20 €
K	Bateau > à 13 m	1 223,24 €	1 834,86 €	1 370,02 €	2 055,03 €	1 516,81 €	2 275,22 €

Les catégories H, I, J, K, ne concernent pas les ports de Brigneau et Merrien.

Les demandes sont à effectuer aux Services Techniques Municipaux (secrétariat des Affaires Portuaires).

Les mouillages saisonniers (de 1 à 6 mois) ne sont non renouvelables sur l'année calendaire. Des tarifs de groupes peuvent être appliqués par le gestionnaire dans le cadre de manifestations organisées par des associations à vocation nautique : de 1 à 10 navires : 100 % du tarif journalier taxe de passage ; de 11 à 15 navires : 80 % du tarif journalier ; de 16 à 20 navires : 70 % du tarif journalier ; supérieur à 21 navires : 60 % du tarif journalier taxe de passage.

VU l'avis de la Commission « Infrastructures – Cadre de vie » en date du 09 décembre 2025.
VU les avis favorables des Conseils Portuaires de Brigneau et Merrien en date du 11 décembre 2025, et du Bélon en date du 16 décembre 2025,
VU l'exposé de Monsieur Jean RAISON,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Décide,

D'APPROUVER les tarifs portuaires 2026 tels que présentés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Marie-Louise GRISEL
Maire de MOËLAN-SUR-MER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.